Administration Communale de Neufchâteau

Formulaire de déclaration
Taxe communale sur la distribution d'écrits publicitaires « toutes boites »
Règlement voté en séance du Conseil Communal du 20/05/2025, approuvé par l'autorité de tutelle le 18/06/2025, publié le 30/06/2025 et entré en vigueur le 05/07/2025

NB : Veuillez considérer ce formulaire comme nul et non avenant si vous l'avez déjà renvoyé dûment complété.

Identification du redevable :

Nom : _____

Adresse complète : _____

TVA : _____

Téléphone : _____FAX : _____

E-mail : _____

Identification de l'imprimeur :

Nom : _____

Adresse complète : _____

Identification du distributeur :

Nom : _____

Adresse complète : _____

Intitulé de l'écrit publicitaire	Date(s) de distribution	Poids (gr)	Nombre d'exemplaires	Presse régionale gratuite	
				Oui	Non
				Oui	Non
				Oui	Non
				Oui	Non
				Oui	Non
				Oui	Non

Le contribuable est tenu de déclarer à l'Administration Communale, au plus tard le 5ème jour du mois de la distribution, conformément à l'article 7 dudit règlement.

N.B. : Conformément à l'article L3321-6 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la non-déclaration dans les délais prévus, la déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise entraîne l'enrôlement d'office de la taxe. Dans ce cas, le montant de la majoration sera de **50 %.**

Fait à _____ le _____

Certifié sincère et véritable

Nom et signature du (de la) déclarant(e)